

ABONNÉ
 A Cahors, au Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.

L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,

25 centimes la ligne.

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal,
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

| DATE | JOURS | FÊTE. | FOIRES. |
|------|----------|----------------|------------------------------|
| 25 | Dim | s. Louis. | |
| 26 | Lundi | s. Amador. | Espédaillac, Martel, Milhac. |
| 27 | Mardi | s. Joseph Cas. | Cazals, Montcabrier. |
| 28 | Mercredi | s. Augustin. | Boulvé, Soturac. |

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a
 droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12
 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris,
 à l'Agence centrale de publicité des Journaux des dé-
 partements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place
 de la Bourse, 12. — Lafitte-Havas, 8, place de la Bourse.
L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

| DEPART. LEVÉE DE BOÎTE. | DÉSIGNATION DES COURRIERS. | DISTRIBUTION. |
|-------------------------|---|--|
| 7 h. 30' du matin.. | Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi..... | 6 h. 30 m. du s. |
| 7 heures du soir... | Brives (Gourdon)..... Montauban, Caussade, Toulouse. Castelnau-Montriat..... | 7 h. du m. 7 h. du m. 7 h. du m. |
| 10 heures du soir... | Figeac (Lalbenque, l'Aveyron).. Fumel, Castelnaudary, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry..... | 6 h. 30 m. du s. |

Cahors, 21 août 1861.

De graves dissidences se sont produites à
 Naples, entre le général Cialdini et M. de Blasio,
 directeur de l'intérieur et de la police. Il y a eu
 double démission; mais ni l'une, ni l'autre n'a
 été acceptée à Turin. Le général Cialdini a été
 invité par le Roi à rester à son poste, jusqu'à
 l'entier accomplissement de sa mission. Elle se hé-
 risse aujourd'hui de nouvelles difficultés. On en
 jugera par les détails suivants, extraits d'une
 correspondance spéciale adressée de Naples au
Constitutionnel :

« Aujourd'hui qu'il ne paraît plus devoir être ques-
 tion du remplacement du général Cialdini, avant
 l'accomplissement de sa mission pacificatrice, on
 s'inquiète à juste titre du progrès accompli et du
 chemin qui reste à faire jusqu'au but marqué.

« Depuis une quinzaine de jours, les bandes qui
 dévastent les provinces de Naples ont réussi à se
 donner au moins les apparences d'un certain succès
 de propagande réactionnaire. Dans quelques en-
 droits, elles se sont montrées non plus par poignées
 de 20 ou 30 vagabonds, comme jadis, mais, au dire
 de quelques correspondances, par compagnies de
 150 et même de 300 hommes.

« On a vu, dans plusieurs villages, les gardes na-
 tionaux de la localité rendre les armes, accueillir
 les brigands et paraître faire cause commune avec
 eux. Ils ont régné en maîtres sur divers points. Il
 n'en fallait pas tant, dans un pays aussi agité, pour
 prêter au mouvement réactionnaire les dehors
 d'une recrudescence inquiétante.

« Quelque diligence que puisse mettre le ministère
 à grossir, par l'envoi de nombreux renforts, les res-
 sources militaires du général Cialdini, il paraît que
 ces renforts n'ont pas jusqu'à présent suffi aux
 exigences considérables de cette guerre d'escar-
 mouches, de surprises et d'embuscades, qui oblige
 les généraux italiens à tenir la campagne sur une
 très-grande étendue de territoire. »

Une dépêche télégraphique, que nous pu-
 blions plus bas, nous apprend qu'un conflit au-
 rait eu lieu entre un détachement d'infanterie
 française et des insurgés sur les confins des
 états pontificaux.

Garibaldi voudrait, à ce qu'il paraît, aller
 revoir Naples, que tous les lieutenants de Victor
 Emmanuel ont toujours eu si hâte de quitter.
 On annonce son arrivée à Naples pour le 7 sep-
 tembre prochain, jour anniversaire de son entrée
 dans cette capitale, après le départ de François
 II. Est-ce le désir de saluer le Vésuve ou de con-
 templer le merveilleux panorama de son golfe,
 qui ramène à Naples le solitaire de Caprera? Il
 est permis d'en douter. Garibaldi à Naples, ne se
 résignerait pas au simple rôle de touriste ou de
 voyageur. Ce voyage, ou ces bruits de voyage
 défraient aujourd'hui toutes les conversations. Il
 n'y a cependant rien de positif, sinon la présence
 à Caprera, du marquis de Trechi, qui y a remis
 à Garibaldi une lettre autographe du roi Victor-
 Emmanuel. Que renfermait la missive royale?
 Demandez-le aux imaginations italiennes qui
 depuis quelques jours sont si violemment surex-
 citées. Ce ne sont pas du reste les seules rumeurs
 qui circulent. Ne parle-t-on point vaguement
 aussi d'une députation du parti modéré, qui
 irait à Caprera, pour convertir l'hôte célèbre de
 l'îlot méditerranéen? On s'égare vraiment au
 milieu de ce cahos de nouvelles et de conjectures.

En Pologne, la situation est tellement tendue,
 qu'on attend à chaque instant par le télégraphe
 la nouvelle de quelque sanglante catastrophe.

A Vienne, on s'occupe sans relâche de la ques-
 tion hongroise. Des conférences ministérielles
 ont lieu, chaque jour, sous la présidence de l'ar-
 chiduc Reynier; on y discute la rédaction du
 rescrit impérial, qui dissoudra probablement la
 diète de Pesth. A cette occasion, il y aura deux
 manifestes impériaux; le premier, très-court et
 sous forme de lettre, sera envoyé à Pesth; le second
 sera adressé à toute la population de l'empire
 et exposera les griefs du gouvernement contre
 la Hongrie. Ce sera comme une protestation scien-
 tifique. Ces préoccupations politiques n'empê-
 chent pas le cabinet de Vienne de songer à
 renouer certaines alliances, autrefois trop impru-

demment négligées. C'est pour atteindre ce but,
 que l'archiduc Maximilien a entrepris le voyage
 de Southampton, où les autorités anglaises ont
 fait au prince de la maison régnante d'Autriche
 un accueil des plus expressifs.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps,
 la réunion d'un congrès extraordinaire à Wa-
 shington. L'assemblée a eu effectivement lieu;
 mais elle s'est séparée sans prendre d'efficaces
 mesures, contre les embarras qu'elle était appelée
 à combattre. Le mot de guerre a seul été pro-
 noncé dans le congrès. Décidément la poudre
 aveugle et trouble en ce moment le cerveau des
 Américains.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Kalisch, 18 août.
 Par suite de l'arrestation d'un pharmacien, des
 troubles graves ont éclaté hier. Le peuple, qui s'était
 attroupé, insultait les patrouilles, et une grande quan-
 tité de dames, vêtues des couleurs nationales, entou-
 raient le colonel qui avait ordonné l'arrestation, en
 demandant la mise en liberté du prisonnier, ce qui
 fut accordé. Néanmoins, les rassemblements devin-
 rent de plus en plus menaçants, de sorte que toute
 la garnison dut prendre les armes, et que le comman-
 dant menaça de faire tirer sur les masses. De nom-
 breuses arrestations ont été faites.

Vienne, 19 août.

L'empereur est attendu ce soir d'Ischl.

Londres, 19 août.

L'Office Reuter publie les nouvelles suivantes de
 New-York, le 8 août :

Le prince Napoléon a dîné chez M. Lincoln le 4,
 chez M. Seward le 5 août. — Le prince a visité le
 camp des fédéraux au-delà de Potomac, le chantier
 maritime, ainsi que les autres curiosités des environs
 de Washington. — S. A. I. a consacré quelque temps
 à l'examen des documents qui se trouvent dans les
 archives de Washington, parmi lesquels existent, dit-
 on, quelques lettres autographes de l'Empereur Na-
 poléon I^{er}.

M. Edwin James et sa femme sont arrivés à Yourk.

Naples, 18 août.

Les Français ont surpris deux brigands dans une
 maison, sur les confins pontificaux. Un de ces bri-

gands a été tué, cinq ont été faits prisonniers. Les au-
 tres se sont enfuis à Castelluccio, sur le territoire ita-
 lien. Plusieurs ont été arrêtés. (Havas.)

L'EMPEREUR AU CAMP DE CHALONS.

Grand-Mourmelon, camp de
 Chalons, 17 août.

Je vous disais hier l'extrême chaleur dont on était
 accablé et qui forçait tout le monde à se renfermer le
 mieux possible pour échapper au soleil qui nous
 grillait. Cet état de souffrance s'est terminé dans la
 soirée par une tempête telle qu'on en voit rarement
 de semblable dans le pays.

Des tourbillons effrayants de poussière, au milieu
 desquels disparaissaient, tellement ils étaient épais, le
 pavillon de l'Empereur, le camp et les villages, ont
 commencé ce mouvement atmosphérique; puis le ciel
 et la plaine ont été illuminés en tous sens par de nom-
 breux éclairs d'un éclat éblouissant. La foudre gron-
 dait de toutes parts; enfin, après plus d'une heure
 de cet imposant désordre, la grêle est tombée avec
 abondance; les grêlons étaient nombreux, et avaient
 la grosseur d'une forte noisette. En tombant, ils
 brisaient les tuiles des baraquements, et perçaient
 les toiles des tentes. Il y avait représentation au
 théâtre du camp, et le bruit de la grêle, tombant
 sur la toiture, ajouté à celui du tonnerre, était
 tel, qu'à peine si l'on pouvait entendre les acteurs.
 Le vent et la pluie ont continué toute la nuit, et ce
 matin le ciel est encore très couvert. Mais la tempé-
 rature est beaucoup rafraîchie, et cette après-midi les
 manœuvres pourront avoir lieu. Cette pluie, sauf les
 dégâts de la grêle, dans les environs, qu'on ne con-
 naît pas encore, a été très favorable à la terre, et les
 jardins potagers du camp, qui étaient entièrement
 desséchés, sont à présent frais et verdoyants.

Voici une petite scène qui a eu lieu hier matin, et
 dont je vous certifie la véracité : le Prince Impérial,
 après avoir salué Sa Majesté, ce qu'il fait tous les ma-
 tins, était allé se promener seul dans l'enceinte du
 quartier impérial. Ses pas se sont dirigés du côté du
 poste du drapeau. La garde a pris les armes comme
 cela se fait habituellement. Le prince s'est arrêté
 devant le drapeau qu'il a examiné avec une atten-
 tion soutenue. Ce drapeau appartient à un régiment
 qui a fait les campagnes de Crimée et d'Italie, et
 porte les marques glorieuses des combats auxquels
 il a assisté. Le capitaine de garde, croyant que l'in-
 tention de Son Altesse Impériale était de voir le dra-
 peau de plus près, l'a fait baisser, et prenant Son

— Le prévôt de Paris ! le prévôt de Paris !!! —
 hurlèrent ces forcenés.

Au lieu de crier et de perdre du temps, enfonçons
 les portes! — commanda Caboche.

Les portes ébranlées cédèrent bientôt sous cette
 avalanche de chair humaine qui, renversant les sol-
 dats sur son passage, se répandit en grondant dans les
 longs corridors de l'hôtel.

Le prévôt fut vainement recherché. Il s'était enfui
 à la Bastille. Un soldat auquel on fit grâce de la vie
 l'avoua en tremblant à l'écorcheur.

— Mes amis, à la Bastille... Le prévôt s'y est re-
 fugié!!! — cria Caboche.

La foule s'élança du Grand-Châtelet, rapide et im-
 pétueuse comme un ouragan. Ils furent bientôt aux
 pieds de la sombre forteresse, dont les tourelles se
 découpaient menaçantes sur le ciel orageux. Les rem-
 parts étaient garnis de soldats, les ponts levés, les
 chaînes tendues.

Où est le prévôt? — cria Caboche de sa voix de
 tonnerre.

Les soldats restèrent silencieux, attendant la mèche
 enflammée de leurs mousquets.

— Répondez-vous, brutes que vous êtes? rede-
 manda l'écorcheur.

Même silence.

— En avant, mes amis! sur la Bastille! — cria-t-il

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 du 21 août 1861.

CAPELUCHE

On le Bourreau de Paris sous Charles VI.

ROMAN HISTORIQUE.

VII. (Suite.)

L'ÉMEUTE.

Et se penchant à l'oreille du gouverneur :

— Or ça, messire gouverneur, vous avez la langue
 plus déliée que moi, — lui dit-il, — servez donc à ces
 braves gens un petit discours de votre façon!

Et enlevant le gouverneur par son pourpoint, comme
 il eût fait d'une plume, il le plaça près de lui sur
 le rebord de la pierre.

— Bravo, Caboche! Bravo l'écorcheur! — hurla
 la multitude applaudissant à ce tour de force et d'ad-
 dresse.

— Silence! tas de brailards, et écoutez un peu
 messire Helion. Il a à vous causer, — dit Caboche
 coupant court aux applaudissements de la foule.

Le silence s'établit par degrés.

— On vous trompe, mes amis, on vous abuse, —
 commença le gouverneur d'une voix lente et grave, —

on vous vole tous les jours un argent qui serait à vous,
 si vous saviez le défendre...

La multitude fit entendre un grondement menaçant.

— Les financiers du roi vous volent et ruinent les
 affaires pour accommoder les leurs. La justice, que
 vous êtes quelquefois obligés d'implorer, ferme les
 oreilles à vos plaintes et à vos demandes, parce qu'elle
 est vendue... parce que les juges ont, au poids de
 l'or, trafiqué de leur conscience... et cet or, gagné à
 la sueur de votre front, ils le gaspillent dans d'infâmes
 débauches, dans d'épouvantables orgies...

Peuple, réveille-toi donc de ton long sommeil, ou
 demain la faim et son affreux cortège visitera ta mai-
 son où ta femme et tes enfants expirent de besoins et
 de souffrances.

Les murmures redoublèrent, un éclair de colère
 passa sur toutes ces physionomies sinistres.

— Oui, on te trompe, pauvre peuple! Et toi seul tu
 es à l'ignorer; ouvre donc les yeux... fonds sur tes
 oppresseurs... fais leur dégorger les richesses qu'ils
 entassent au fond de leur somptueux palais, et où,
 dans les bras de leurs impudiques maîtresses, ils rient
 de tes larmes et de tes souffrances. Et si tu ne le ven-
 ges pas toi-même, qui donc te vengera? Sera-ce le
 roi? Il n'a pas sa raison. Seront-ce ses ministres? Ils
 te feront jeter à la porte de leurs hôtels par leurs insol-
 lents valets... Aujourd'hui, tu es armé... tu es le

plus fort, car tu as le droit pour toi... Le jour de la
 vengeance est arrivé... Suis-moi... je te mènerai à
 la demeure de tes tyrans, et, le poignard en main, tu
 dicteras tes suprêmes volontés.

Et élevant un poignard : — Vengeance!!! — cria-t-il
 d'une voix éclatante.

— Vengeance! vengeance!!! — répéta la populace.
 Le gouverneur et Caboche, abandonnant alors leur
 tribune improvisée, entraînaient avec eux les flots im-
 pétueux de cette multitude désordonnée.

— Au Grand-Châtelet? — dit le gouverneur.

— Au Châtelet!!! — répéta la foule comme un écho
 terrible.

Caché derrière un des piliers qui entouraient la
 place du marché, un homme avait attentivement suivi
 toutes les phases de cette scène; lorsque les émeutiers
 se furent éloignés, il sortit des arcades, et regardant la
 foule qui s'engouffrait avec la rapidité d'un torrent
 débordé dans la rue St.-Denis :

— Peuple, que tu es beau! — s'écria-t-il, — quand
 tu rugis comme un lion blessé!

C'était le duc de Bourgogne!

Le cortège arriva au Grand-Châtelet. Le prévôt de
 Paris l'habitait.

Les portes de l'hôtel municipal était soigneuse-
 ment fermées, les sentinelles nombreuses et vigilan-
 tes.

Altesse Impériale dans ses bras, l'a élevée à la hauteur de l'aigle. Le jeune prince, par un mouvement spontané, a pris alors de ses petites mains les lambeaux d'étoffe de ce glorieux trophée et les a embrassées. On ne saurait exprimer l'émotion dont ont été saisis les spectateurs de cette touchante scène à la suite de laquelle ils ont salué Son Altesse Impériale des plus enthousiastes acclamations. Le Prince s'est retiré tout enchanté après avoir salué l'assemblée.

Huit heures du soir.
Le général piémontais Fanti vient d'arriver au camp, ainsi qu'un prince Égyptien, Nalim-Pacha; tous deux ont été amenés ici par le prince Murat, officier d'ordonnance de l'Empereur, et résident au pavillon impérial, qui a tout-à-fait l'aspect des résidences impériales.

L'Empereur a assisté cette après-midi, aux essais de tir par les canons rayés, faits par la commission de tir en résidence au camp.

Ces expériences de tir ont été faites par une batterie d'artillerie du camp. Les résultats ont été admirables. On a commencé par un tir à 2,000 mètres, sur des pontons représentant un bataillon en bataille. Le but a été atteint avec une précision remarquable : chaque coup a porté. Les mêmes expériences ont continué avec le même succès sur des buts à la même distance et supposés représenter une colonne en mouvement. Dans ces deux expériences, les résultats ont été très satisfaisants, et les boulets, après avoir percé les buts, sont allés encore à plus de 4 à 500 mètres avant que leur force ne fût entièrement éteinte.

Demain dimanche, messe militaire et remise par l'Empereur des croix et médailles accordées par Sa Majesté, à l'occasion de sa fête. Boniface-Demaret.

On mande de Châlons, le 18, au *Moniteur* :
« Le prince Nalim-Pacha, frère du vice-roi d'Égypte, qui était venu rendre visite à l'Empereur, est reparti aujourd'hui, pour Paris.

« Le lieutenant-général Fanti, arrivé hier, est accompagné de deux officiers de l'armée italienne; il se propose de suivre les manœuvres et les expériences. L'Empereur a daigné offrir l'hospitalité, au quartier général, au général Fanti et à ses officiers.

« Le mouvement continue au quartier général de l'Empereur. Dans la journée, LL. AA. le prince et la princesse Joachim Murat, LL. AA. la princesse Anna Murat et le prince Achille, sont venus, sur l'invitation de Sa Majesté, s'installer quelques jours au camp.

Dans l'après-midi, l'Empereur et les princesses sont allés faire une promenade en voiture au camp d'Attila.

Mgr. Nardi, chargé d'une lettre autographe adressée par le Saint-Père à l'Empereur des Français, est arrivé hier au camp de Châlons. Mgr. Nardi a obtenu immédiatement une audience de l'Empereur.

Le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, est en ce moment au camp de Châlons. Il a été reçu par l'Empereur. (Havas.)

Chronique locale.

Par décret impérial en date du 10 août :
Les conseils d'arrondissement, à l'exception de ceux du département de la Seine, se réuniront le 23 septembre pour la seconde partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Par décision ministérielle du 10 août, un crédit de 40,000 francs vient d'être alloué à la ville de Cahors, pour établir un grand orgue à

Ils s'élançèrent avec un élan irrésistible sur la première porte, mais elle était solide et bardée de fer; leurs efforts impuissants vinrent s'y briser, comme viennent expirer aux flancs d'un roc sourcilieux les vagues d'une mer écumeuse.

— Brûlons la porte! — dit une voix.
A quelque pas de la forteresse stationnait une voiture de paille, arrêté sans doute en cet endroit par l'explosion soudaine de l'émeute. En un moment, les bottes amoncelées devant la porte la masquèrent complètement. La flamme s'élança bientôt, se tordant et grondant sous la voûte, qu'elle enveloppa d'ardentes spirales et de gigantesques losanges de feu. Les poutres craquèrent, le fer en fusion siffla, gémit, les solivages s'abimèrent crépitants, embrasés, et la foule hurlant, échevelée, se rua comme un torrent débordé à travers l'ouverture béante creusée par l'incendie.

En entendant les cris furieux de la populace, et en voyant la forteresse envahie, le prévôt éperdu s'était réfugié dans un caveau presque enfoui sous le sol et qui ne recevait le jour que par un étroit soupirail.

Il fut découvert dans cet asile par un émeutier.
— La vie... et je te donnerai ton pesant d'or! — dit le prévôt d'une voix tremblante au partisan.

— J'aurai ton or et ta vie, — répondit brutalement l'émeutier, et de la voix il appela ses compagnons.
Le malheureux fugitif fut entraîné hors du caveau

la Cathédrale. C'est à M. Stolz, facteur de Paris qu'a été confié le soin de confectionner ce bel instrument.

AVIS. — L'adjudication à la folle-enchère de l'ancien fermier des droits à percevoir aux passages d'eau de Barrié et Pétayrols, sur la Dordogne, qui devait avoir lieu le 20 Août, à l'hôtel de la préfecture, à deux heures après-midi, est ajournée au 30 de ce mois.

Le 19 juillet dernier, un incendie, causé par le feu du ciel, détruisait un vaste bâtiment d'exploitation, appartenant au sieur Murat, dans la commune d'Assier. Parmi les personnes accourues pour porter du secours, les nommés Réveilbac (Antoine), Mazoyer (André), Lagnarigue (Joseph), et la fille Victorine, s'étaient particulièrement signalés par leur empressement. M. le Préfet vient d'accorder une gratification de 10 fr. au sieur Réveilbac et d'adresser des éloges pour leur belle conduite aux sieurs Mazoyer, Lagnarigue et à la fille Victorine.

On nous écrit de Figeac :
La fête du 15 août a été célébrée cette année comme de coutume. Le matin, les diverses autorités ont assisté à la messe et au *Te Deum* officiels; dans la journée, une distribution extraordinaire de secours a été faite aux indigents; le soir, les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières étaient illuminés. Toute la population se pressait sur la place de la Raison, éclairée au moyen de lanternes vénitiennes aux couleurs variées, et sur laquelle avait été élevé une estrade pavoisée et illuminée, d'où la société chorale s'est fait entendre de 8 à 10 heures.

— Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la distinction accordée à M. Guary, maire de Figeac;

On nous écrit de ce sujet de cette ville :
Ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin de l'hospice, des prisons et du collège depuis 30 ans, membre du jury médical du Lot, conseiller municipal depuis 27 ans, conseiller général pendant 18 ans, maire de la ville depuis 11 ans, M. Guary a apporté dans ces diverses fonctions une haute intelligence, une élévation et une sûreté de vues, un talent et un dévouement incontestés et qui ne se sont jamais démentis.

Aussi la nouvelle, parvenue à Figeac le 15 au matin, et qui a été instantanément connue dans toute la ville, de la distinction honorifique dont il vient d'être si justement l'objet, a-t-elle été accueillie par un sentiment général de satisfaction et de faveur très-marquée par notre population qui, naguère encore, donnait à M. Guary un témoignage si éclatant de confiance et de sympathie.
M. Guary se trouve en ce moment et depuis environ quinze jours à Bagnères de Luchon.

Nous apprenons que la fête religieuse et nationale du 15 août a été célébrée dans les villes et les communes du département, au milieu de l'empressement le plus sympathique des populations et de tout l'éclat qu'ont permis les ressources locales. Partout, les pauvres en recevant les secours qui leur étaient distribués

et conduit dans une des cours de la Bastille.

— Je vous retrouve donc enfin, messire des Essarts! — s'écria le gouverneur de Paris venant à sa rencontre et lui lançant un regard de haine et de menace.

— A mort! à mort! le prévôt!!! — hurla la multitude.

— Patience, patience, mes amis! — répondit le sire de Jacquille.

A mort! à mort le prévôt! — répétèrent les émeutiers sur un ton plus menaçant.

Une pâleur mortelle couvrait le visage du prévôt. Une sueur froide décollait de son front... Ses membres tremblaient frissonnants.

— Vous le voulez? — demanda le gouverneur.

— Grâce, grâce... pitié, pitié!!! — murmura le prévôt s'appuyant en défaillant à un angle de la muraille.

— Oui, oui, nous le voulons... à mort! à mort!!! — vociféra la populace.

— Alors je vous l'abandonne!!!

Ces derniers mots du gouverneur furent la sentence de mort du malheureux prévôt de Paris. En quelques secondes, son corps ne fut plus qu'un amas informe de lambeaux sanglants. Sa tête séparée du tronc fut placée au bout d'une pique et, précédée de ce hideux trophée, la foule s'élança bruyamment hors de la forteresse royale.

à l'occasion de la fête, ont béni le nom de l'Empereur, en lui associant dans leurs vœux et leurs prières le nom de l'Impératrice que ses bienfaits et ses sentiments généreux ont appris à chérir, et celui du Prince Impérial sur qui reposent les plus précieuses espérances de la France.

Dimanche matin, une intéressante cérémonie avait lieu au pensionnat des Dames de Nevers. Les élèves de cet établissement se sont rendues à l'évêché, pour aller y chercher M. Bardou qui avait promis d'inaugurer et de bénir la nouvelle église du pensionnat. Mgr l'évêque, assisté de Mgr l'archevêque de Calcédoine, de ses vicaires généraux et d'un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse, a procédé à la consécration du saint lieu. A l'issue de la messe, après quelques bienveillantes paroles adressées aux jeunes enfants de l'établissement, il a administré le sacrement de confirmation à quelques unes d'entre elles qui avaient récemment fait leur première communion. La nouvelle chapelle bénie par Mgr. est décorée avec une simplicité de bon goût; il reste encore à achever quelques détails de son ornementation. Le même jour, à 4 heures, a eu lieu la distribution solennelle des prix, sous la présidence de Mgr Bardou. Quand elle a été finie, les élèves sont descendues à la chapelle, pour chanter l'hymne d'adieu, que chaque année, à la même époque, elles adressent à la Vierge, avant de prendre leurs vacances. Les élèves qui avaient obtenu des prix ont déposé leurs couronnes, comme un pieux hommage, aux pieds de la statue autour de laquelle elles étaient agenouillées. C'était un tableau touchant et gracieux à la fois, que la vue de ces jeunes filles, prosternées devant leur divine protectrice et mêlant leurs voix fraîches et pures, aux sons harmonieux et graves de l'orgue de l'église.

Les distributions de prix se succèdent comme les giboulées en avril. Hier c'était le tour des élèves de l'École chrétienne. M. le Préfet avait bien voulu honorer la cérémonie de sa présence; on y remarquait aussi MM. le Vicaire général, l'Inspecteur d'académie, le Receveur général, le Major du 80^e de ligne, plusieurs officiers et un grand nombre d'ecclésiastiques. Dans l'enceinte, s'épanouissaient de gracieuses toilettes et de charmants visages féminins. Un morceau de chant interprété avec beaucoup d'ensemble et de précision par les élèves, a servi de début à la solennité. M. Godineau, dirigeait les jeunes exécutants; ils ont prouvé qu'ils avaient un bon professeur. La cantate terminée, quelques enfants ont dialogué entre eux. Cette partie du programme n'a pas été la moins intéressante. De nouveaux morceaux de chants se sont fait entendre entremêlés de scènes comiques. Enfin M. l'Inspecteur d'académie a prononcé un discours aussi remarquable par l'élévation des pensées, que par l'élégance du style. Puis la distribution des couronnes aux lauréats a joyeusement clôturé la cérémonie.

On nous écrit de Bétaille:

Ces jours derniers un septuagénaire s'amusa à tirer quelques oiseaux dans son jardin. Le fusil dont il se servait était en fort mauvais état; il éclata et blessa le vieillard à la main gauche. Un médecin, appelé, déclara que l'amputation

Trois siècles et demi plus tard, ce même peuple devait encore, dans un jour de colère, venir broyer sous ses flots vivants ces murailles de granit et danser le soir sur leurs débris fumants, insoucieux du sang et des milliers de victimes dont il avait payé cette terrible victoire!!!

Un homme se croisant alors avec les émeutiers alla serrer la main du gouverneur et de l'écorecheur.

— Bravo, mes amis! cria-t-il.

— Vive Bourgogne! Tue l'Armagnac!!! — exclama la populace qui avait reconnu Jean-sans-Peur.

— Et maintenant, mes braves compagnons, à l'hôtel du dauphin!!! — répondit le duc.

Les portes de l'hôtel du dauphin étaient fermées, mais elles furent brisées et renversées en un instant.

Le dauphin de France avait alors dix huit ans. C'était un prince rempli de bravoure et de fermeté. Entouré de ses courtisans et des plus illustres seigneurs de la cour, il attendit courageusement les émeutiers.

— Que me voulez-vous? — leur demanda-t-il avec un suprême dédain.

— Nous venons chercher ici des traîtres! — répliqua insolent Caboché. — Ici, il n'y a de traîtres que toi! — répondit le dauphin avec une noble hardiesse. — Et si tu ne te retires, je te vais faire pendre aux créneaux des tours du palais.

de la main était nécessaire; on la pratiqua immédiatement. Depuis l'opération, le blessé, à cause de son grand âge, se trouve dans un état alarmant.

Le même jour on retirait de la Dordogne le cadavre d'un jeune homme de 48 ans qui venait de s'y noyer. Ce double événement a péniblement attristé la population de Bétaille.

Dimanche dernier, la paroisse de St-Urcisse célébrait sa fête patronale. Les quais ont été encombrés dans l'après-dîner par une affluence considérable de promeneurs. Un bal avait été disposé à l'angle d'un carrefour. Une douzaine de peupliers pavoisés de banderoles et de drapeaux en dessinaient l'enceinte circulaire. De longues guirlandes de feuillage reliaient les arbres les uns aux autres. Le soir, aux clartés du gaz, cette décoration produisait un fort gracieux effet. L'air s'était rafraîchi; les danses se sont prolongées bien avant dans la nuit.

Nous publierons, samedi, le résultat des examens subis par les candidats aux grades de bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences.

La retraite ecclésiastique a commencé hier au soir au grand séminaire de Cahors. Elle est prêchée, cette année, par le R. P. Nampon.

Tribunal de simple police de Cahors.

Audience du 16 août 1861.

Un roulier trouvé endormi sur sa charette, a été condamné à 6 fr. d'amende et aux dépens.

Deux rouliers, pour défaut d'éclairage, 6 fr. chacun.

Quatre rouliers, pour ne pouvoir guider leur attelage, 6 fr. chacun.

Un habitant, à 4 fr. d'amende, pour dépôt de matériaux.

Un autre, également à 4 fr., pour maraudage.

Un aubergiste, n'ayant pas inscrit le nom d'une personne logée chez lui, 6 fr.

Quatre revendeurs, à 4 fr. chacun, pour être allés acheter aux avenues de la ville.

Un cinquième, à 3 fr., pour le même motif.

Quatre revendeuses, pour achat sur le marché avant l'heure fixée, à 1 fr. chacune.

Trois cafetiers, pour établissement ouvert à une heure indue, à 4 fr. chacun.

Un boucher, à 6 fr. pour vente de viande à un prix plus élevé que la taxe.

Un habitant, pour coups à sa femme, bruit nocturne, troublant le repos public, 11 fr.

Trois logeurs, à 4 fr. chacun, pour n'avoir pas éclairé le devant de leur établissement.

Quatre habitants, pour jets par la croisée, à 4 fr. chacun.

Trois charretiers, à 4 fr. chacun, pour avoir laissé dans la rue leurs charrettes, gênant la circulation.

Deux habitants, à 4 fr. chacun, pour défaut de balayage.

Un boulanger, pour avoir vendu du pain à un prix plus élevé que celui de la taxe, à 3 fr.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 18 août 1861.

16 Versements dont 8 nouveaux... 4,183⁸⁰

4 Rembours dont pour solde... 800

TAXE DU PAIN. — 25 juillet 1861.

1^{re} qualité 38 c., 2^e qualité 35 c., 3^e qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^o 05^e; 2^e catégorie, 95^e.

Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 83^e; 2^e catég., 75^e.

Veau: 1^{re} catégorie, 1^o 20^e; 2^e catégorie, 1^o 10^e.

Mouton: 1^{re} catégorie, 1^o 15^e; 2^e catégorie, 1^o 05^e.

Pour la Chronique locale: LAYROL.

— Osez-le, Monseigneur!

— Sais-tu bien, manant, que tu parles en ce moment à un fils de France et que nul, excepté le roi, n'a le droit de rester couvert en sa présence!

Et de son bras, le prince fit tomber le chaperon qui recouvrait la tête de l'écorecheur.

Caboche pâlit de colère, et fit un geste de menace.

— Qu'on arrête ce misérable... et qu'on le pend à l'instant! — dit le dauphin se retournant vers ses officiers.

— A moi, mes amis! et, sang-Dieu, ayons raison de ces beaux damoiseaux! — cria l'écorecheur.

A cet appel, la foule se rua sur le cercle des seigneurs, et des officiers qui entouraient le prince. Ils avaient mis l'épée à la main et répondirent avec courage à l'attaque des émeutiers.

— Chargez cette canaille! — s'écria le dauphin s'élançant lui-même l'épée haute contre la populace.

Dans la salle où se passait cette scène de désordre pénétrait en ce moment le duc de Bourgogne.

— Messire duc, lui dit le dauphin d'une voix tonnante, — vous êtes l'auteur de toute ces insolences et de tous ces outrages... vous vous en repentirez un jour!

(La suite au prochain numéro).

JULES C. DU VERGER

Départements.

Aveyron — Un funeste événement qui a fait deux victimes a attristé, dimanche dernier, la commune de Grandvabre :

Vers les 44 heures du matin, les sieurs Aurières, Jean-Antoine; Aurières, Pierre, et Cauffet se baignaient ensemble dans la rivière du Dourdou. Ces deux derniers étaient déjà sortis de l'eau lorsque Antoine Aurières s'écria qu'il se sentait entraîné et appela son frère à son secours. Pierre se jeta sur-le-champ à l'eau pour sauver son frère, mais, saisi par celui-ci qui se cramponnait convulsivement à lui et l'empêchait de se mouvoir librement, il ne put regagner la rive, et deux heures après on retirait de l'eau deux cadavres.

Le sieur Cauffet, qui a été le témoin inactif de cette douloureuse scène, prétend qu'il lui a été impossible de secourir les frères Aurières; on s'étonne cependant qu'il n'ait pas fait quelque tentative, ou qu'il n'ait pas immédiatement appelé d'autres personnes qui auraient pu retirer les noyés avant que l'asphyxie ne fût complète. *Napoléonien.*

Haute-Garonne — On nous écrit de Toulouse, 17 août : Avant hier, un cheval attelé à une jardinière, dans laquelle avaient pris place trois personnes, s'effraya en passant au bord du canal et se jeta dans l'eau. Deux des personnes qui se trouvaient dans la voiture purent regagner la berge; la troisième, une jeune femme, se débattait en poussant des cris, et allait infailliblement périr, quand M. Justin Sirol, employé à la préfecture de notre ville, qui passait, n'hésita pas à se jeter dans le canal et fut assez heureux pour sauver la femme.

Indre-et-Loire — Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, que M. l'abbé Bordeaux, curé de Marçay, avait prononcé à la distribution des prix de l'école chrétienne de Chinon, un discours, interrompu, à raison de sa nature, par les fonctionnaires présents à cette cérémonie. Nous avons ajouté que M. l'abbé Bordeaux avait été invité par un gendarme à se rendre au parquet de M. le procureur impérial, et qu'il avait subi un interrogatoire.

Par suite des poursuites dirigées contre lui, M. l'abbé Bordeaux a comparu le 14 août devant le tribunal correctionnel de Chinon, sous la prévention d'offenses à l'Empereur et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Le tribunal, après avoir entendu les explications du prévenu et les réquisitions du ministère public, a déclaré l'abbé Bordeaux coupable d'avoir commis le délit d'offense publique à la personne de l'Empereur, et celui d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement par l'un des moyens énoncés en l'article 4^{er} de la loi du 17 mai 1819;

Et lui faisant application des articles 86 du Code pénal, 4 du décret du 11 août 1848, 4 de la loi du 17 mai 1819, a...

Le condamné à six mois de prison, 500 fr. d'amende et aux dépens.

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 17 août.

Le Pape réunira bientôt un consistoire dans lequel il créera des cardinaux.

Sa Sainteté peut disposer de ce moment de 12 chapeaux; Elle n'en a donné aucun depuis le mois de mars 1858 et n'a nommé depuis son avènement que 50 cardinaux dont 15 sont déjà morts. Parmi ceux qui restent, les cardinaux Savelli, Reccanati, Piccolomini et Pianetti sont infirmes et très-âgés et doivent vivre dans un repos absolu.

On cite, comme ayant des chances d'être promus dans le prochain consistoire, un archevêque français, un prélat espagnol, M. Socconi, ancien nonce, à Paris, Mgr. Quaglia secrétaire de la congrégation du concile, M. Cullen, archevêque de Dublin et le patriarche de Venise.

Avant-hier, le Pape a donné la bénédiction solennelle du haut de la loge de la basilique Libérienne, à l'occasion de la fête nationale de l'Empereur des Français, qui a été très brillante. L'ambassade, le cercle militaire et les établissements nationaux étaient brillamment illuminés. Les musiques militaires ont joué jusqu'à une heure très avancée. Le général de Goyon a donné un grand dîner. Pendant la durée de la fête, la tranquillité a été parfaite, et l'ordre n'a cessé de régner. *(Journal de Rome)*

Turin, 18 août.

Le P. Jacques, confesseur du comte de Cavour, est décédément interdit de l'administration de la paroisse des Anges, à Turin. Voici, d'après des renseignements certains, comment l'affaire s'est passée :

Le Saint-Père voulant être renseigné sur l'administration des sacrements à M. de Cavour, donna ordre de demander au Père Jacques une relation détaillée. Ce religieux se fit un devoir d'adresser à Rome son récit; mais le Saint-Père n'étant pas complètement satisfait, chargea le supérieur général des Franciscains d'inviter le Père Jacques à se rendre à Rome ou d'y envoyer un religieux qui fût bien au courant de l'affaire. Le Père Jacques prit le parti de venir lui-même; et dès son arrivée, il fut introduit à l'audience du Pape.

Le Saint-Père lui dit : « Je ne dois et ne prétends pas savoir quoi que ce soit qui regarde la confession; je voudrais seulement apprendre comment vous avez administré la communion » Le Père Jacques raconta

qu'ayant été appelé par ordre du comte de Cavour, il eut le temps de le confesser, et après l'avoir entendu, il lui porta publiquement la communion. — Le Pape lui fit observer qu'avant de donner la communion, il devait exiger du malade un acte de rétractation religieuse. — Le franciscain répondit que M. de Cavour avait déclaré en présence de plusieurs personnes qu'il avait toujours été catholique et qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église. — Cette réponse ne fut pas jugée suffisante par Sa Sainteté.

Le Pape ordonna alors au Père Jacques de se rendre chez le Père Canebianco, de l'ordre des Mineurs-Convénuels et consultant du Saint-Office. — Le curé de la paroisse des Anges fut invité à déclarer par écrit qu'il reconnaissait avoir manqué à son devoir en administrant la communion sans demander une rétractation au malade; en conséquence, on l'engagea à demander lui-même pardon de sa faute. Le Père Jacques refusa de signer une déclaration de ce genre.

Le Pape chargea ensuite le P. Antoine de Rigno, s'avant franciscain, de parler au P. Jacques et de l'accompagner au Vatican à l'audience. Introduit pour la seconde fois devant le Pape, le P. Jacques ne voulut jamais avouer qu'il s'était trompé. Le Pape s'emut et lui fit des reproches; mais le P. Jacques ne répondit pas un mot: il se borna à s'excuser sur ses intentions et il sortit.

Le Pape eut l'occasion de le voir une troisième fois dans le couvent de S. Bonaventure, et, toujours peu satisfait des réponses de ce religieux, il lui défendit l'administration de la paroisse. Voilà la vérité exacte sur cette affaire à laquelle la presse étrangère a donné des proportions exagérées. *(Italie)*

Des bruits de crise ministérielle ont circulé dans la ville. La nouvelle de la démission imminente du général Cialdini qui renoncera aux fonctions de lieutenant du Roi, à Naples, a été également mise en avant. *(Nationalités)*

Milan, 18 août.

Une sécheresse épouvantable a brûlé le maïs, les châtaignes; de vieux chênes même sont grillés dans les forêts, la récolte des fourrages a manqué tout-à-fait, les rivières et les fleuves sont à sec. Dans le Montferrat, le Touronnais, aux environs de Parme et de Modène, on abat le bétail faute de pouvoir lui donner à boire. A Gènes, on a du rouvrir de vieilles citernes comblées depuis longtemps. Cet état de choses inspire de vives inquiétudes pour l'hiver prochain. Aussi, dans presque toutes les villes du Nord et du Centre, les processions se succèdent et les populations se précipitent dans les églises pour demander de la pluie. *(Il Lombardo)*

A Caprera, Garibaldi est fort souffrant d'une attaque de goutte au pied et au bras gauche; malgré cela il travaille beaucoup, non pas à planter des choux, ainsi que le disent certains chroniqueurs, mais à dépouiller lui-même une fort nombreuse correspondance journalière, à y répondre et, pour se délasser, à tracer des lignes rouges et vertes sur une grande carte d'Europe qu'il a récemment fait acheter à Turin. Une députation d'officiers vient de partir pour lui rendre visite; elle va, dit-on, sonder le terrain, car la question de Rome, par suite des derniers incidents, est revenue à l'ordre du jour plus brûlante que jamais. *(Union)*

Naples, 16 août.

Une illumination magnifique et spontanée a eu lieu en l'honneur de l'empereur Napoléon. Une foule immense dans les rues faisait retentir l'air des cris de : *Vive l'Empereur! vive le roi! vive Garibaldi! vive Cialdini!*

Ponte-Laudolo et Casaluni ont été prises de vive force par les soldats. Les habitants s'enfuient. Les insurgés ont saccagé Cantalupo et incendié les archives des tribunaux.

Une partie de l'escadre anglaise est arrivée à Naples, venant de Malte. *(Havas)*

POLOGNE.

On nous écrit de Varsovie, 15 août :

« Lors de l'anniversaire de la naissance de l'impératrice, on célébra, comme d'habitude les jours de fête officielle, un service dans l'église russe et un autre dans la cathédrale catholique, et une illumination générale fut ordonnée pour le soir. Dans la cathédrale catholique toutes les autorités spirituelles et temporelles s'étaient réunies en grand uniforme; on devait chanter, comme à l'ordinaire, la grande hymne nationale russe, de Lwoff : « Dieu bénisse l'Empereur ! » Mais lorsque l'orgue fit entendre les premiers accords de cet hymne, la masse du public entonna aussitôt le chant polonais : « Dieu, rendez-nous une patrie à libre ! »

« Le soir, à l'exception des monuments publics, à peine voyait-on de loin en loin une fenêtre éclairée, et quand il en apparaissait une, par hasard, le peuple cassait immédiatement les carreaux. On avait doublé les patrouilles qui parcouraient les rues. Devant le château, dans le faubourg de Cracovie, et principalement devant la maison Zeidler, dans la rue dite Methstrasse, il y eut des conflits regrettables entre le peuple et la troupe; beaucoup de personnes furent arrêtées ou blessées mortellement, et un certain Polatschek, géomètre de Piek, fut tué, dit-on à coups de baïonnettes. La nuit, on voyait devant la maison Zeidler, où se trouvait un détachement de militaires, près de la porte, et en divers endroits, des traces de sang qui attirèrent une foule innombrable, le jour suivant, depuis le lever du soleil jusque bien avant dans la nuit, bien que la plupart de ces traces de sang eussent été lavées par ordre de la police. On remarquait aux coins des rues et sur le lieu de l'événement des placards ainsi conçus : « Cette nuit, les Moscovites ont assassiné devant la maison Zeidler, un polonais nommé Polatschek. » Ces placards paraissaient à mesure que la police les arrachait. Quatre fois la troupe s'avança pour disperser la foule. Personne ne bougea. L'irritation était vraiment terrible. Tout le monde voulait voir les traces de sang. « Cela, au moins, vous ne pouvez pas nous le défendre, » s'écriait le peuple

« Le colonel commandant Artameff donna sa parole d'honneur de Russie qu'aucun des blessés qui se trouvaient dans le château n'était mort. Mais le peuple, qui n'avait aucune preuve authentique de ces affirmations, preuve qui, d'ailleurs, manque encore aujourd'hui, n'a-

joutait pas foi à ces paroles. Même lorsque le maître de police Bozwardowski se fut adressé au peuple et eut dit : « Je vous donne ma parole d'honneur de Polonais que personne n'a été tué, » il y eut des gens qui répondirent : « Nous donnons aussi notre parole d'honneur de Polonais que Polatschek a été assassiné. »

« La rue Methstrasse fut remplie pendant toute la journée d'une foule innombrable. Les tentatives que fit l'autorité pour parlementer ne servirent à rien. Le soir seulement une averse fit partir une partie des spectateurs. Cette rue est toujours très animée, et il stationne toujours des gens devant la maison Zeidler. Hier matin, on voyait sur les portes de toutes les églises et à plusieurs coins de rue, des placards ainsi conçus : « Mieczslas Ducki, un jeune homme de quinze ans, qui a été blessé le 8 avril, a terminé sa vie de martyr, après de longues et douloureuses souffrances. Ses obsèques ont lieu aujourd'hui, 9 août, à dix heures du soir. Le convoi partira de l'hôpital israélite pour se rendre au cimetière catholique de Powsnki. »

« La police, en effet, pour éviter l'affluence de la foule, n'avait autorisé l'enterrement que pour la nuit. Dans la matinée, des services furent célébrés partout pour cette victime. Le soir, vers neuf heures et demie, malgré le mauvais temps et la pluie battante, des milliers de personnes de toute classe se dirigèrent vers la rue Pokorna, où est l'hôpital juif qui avait donné si longtemps une hospitalité dévouée au jeune chrétien. Des chrétiens et des juifs, des hommes et des femmes réunis en grand nombre attendirent pendant deux heures le maître de police qui devait assister au convoi. La nuit était sombre. Une simple croix, portée par un moine suivi de plusieurs religieux, ouvrait la marche; puis venait le prêtre, officiant, Wyzinski, puis le maître de la police Bozwardowski, accompagné de militaires et d'employés de la police.

« Le cercueil, orné de fleurs, éclairé par des cierges et des flambeaux, entouré d'un certain nombre de jeunes gens, fut porté jusqu'au cimetière par la foule, jeunes et vieux, riches et pauvres, juifs et chrétiens. Plusieurs milliers de personnes suivaient le convoi. On n'entendit pas un cri, aucun commandement ne fut donné. Tout se passa dans un ordre exemplaire. Sur la tombe, où le frère du défunt se trouva mal, on ne chanta que les chants mortuaires accoutumés. Le maître de police avait prié qu'on ne chantât pas d'autres chants, et la foule accomplit son vœu. On n'a vu aucun sergent de ville, et tout s'est passé de la manière la plus calme et la plus digne. Aujourd'hui, on a rétabli les anciennes tentes des soldats devant le château, et on a placé aussi un canon devant le jardin de Krasinski et sur la place de Saxe. » *(J. de Dresde.)*

AUTRICHE.

Vienne, 15 août.

Le 14 août, à deux heures de l'après-midi, S. M. apostolique a reçu en audience solennelle les présidents de la Diète de Hongrie, et après avoir pris l'adresse de la Diète que lesdits présidents ont eu l'honneur de lui présenter avec de courtes allocutions, S. M. a daigné faire la réponse suivante en langue hongroise : « Je ferai parvenir aux magnats et représentants réunis en Diète ma réponse à la présente adresse après un examen approfondi, dans le plus court délai » *(Gazette de Vienne)*

PRUSSE.

Baden-Baden, 16 août.

L'instruction contre Oscar Becker est terminée et son affaire est soumise maintenant à la chambre des mises en accusation. On ignore s'il sera simplement accusé de meurtre ou en même temps de haute trahison. Becker montre beaucoup d'audace et fait tout son possible pour être accusé de haute trahison. Il a déclaré qu'il préférerait mourir sur l'échafaud que dans une maison de détention. *(Gazette d'Elberfeld)*

PROVINCES DANUBIENNES.

Raguse, 17 août.

Avant-hier, 500 insurgés ont attaqué, près de Korianiz les avant-postes turcs, et se sont retirés après une courte fusillade de part et d'autre. *(Havas.)*

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

Variétés.

Les Enseignes.

AUJOURD'HUI — AUTREFOIS.

L'enseigne a gardé comme un reflet de poésie. Moins grossière, moins brutale et moins cynique que l'annonce, elle se montre souvent originale, quelquefois spirituelle. Des Raphaël en herbe lui prêtent de temps en temps leurs pincesaux novices, la parent de toutes les séductions de la fable, l'embellissent de toutes les fictions de l'allégorie.

Rome, Athènes et Sparte connurent les enseignes.

Les descendants de Romulus honoraient d'un culte tout particulier la liqueur de Noé. L'ordonnance de leurs repas surpassait en somptuosité tout ce que l'art culinaire de nos jours a inventé de raffinements et de délicatesses. A chaque festin, on nommait un Roi, dont on couronnait le front de myrthes et de roses. Il réglait les libations, les toasts. Avant de s'asseoir, chaque convive enlevait le noyau d'un fruit et le lançait en l'air; si le léger projectile atteignait le plafond, le présage était heureux, et l'ombre des dieux immortels allait planer sur la table du festin... Les marchands de vin

de la ville éternelle déployaient aussi un luxe inouï d'enseignes. Ici des grappes de raisin d'un noir velouté, festonnées de pampres verts. Là-bas, une cuve gigantesque rappelant le tonneau des Danaïdes; plus loin, le vieux Silène, ivre-mort et la face barbouillée. Les débitants de cidre, rivaux des marchands de vin, eurent aussi leurs enseignes. Le peuple désignait cette boisson par le nom de *Sicera*, de même que les Hébreux l'appelaient *Sichar*.

Toutes les industries avaient leurs enseignes. Le boucher couronnait de fleurs un mouton gras et dodu, exhalant encore le parfum des herbes embaumées, broutées dans les plaines de la Campanie. Le crémier suspendait au-dessus de sa boutique un riant paysage du Latium, avec les graminées hautes et touffues, et les vaches et genisses paresseusement couchées sur leur lit odorant. Le cordonnier attachait à sa porte une chaussure qui semblait faite pour le pied d'un géant. Le pâtissier étalait aux regards des passants des pyramides de gâteaux aux amandes de la Narbonnaise, au miel de la Sicile, etc.

Ces honorables commerçants recherchaient le voisinage des marchés. Athènes en avait deux fort grands, appelés *agora*, qui servaient en même temps de point de réunion pour les affaires publiques et de lieu de débit pour les marchandises. Rome eut jusqu'à dix-sept marchés ou *Forum*. Trois étaient réservés aux affaires publiques; les treize autres aux transactions commerciales.

Paris, si justement fier aujourd'hui de ses halles, fut longtemps sans posséder de marchés. Le premier date seulement de Louis-le-Gros, au XII^e siècle. Et qu'était-il encore? Une réunion de misérables échoppes dont auraient rougi les Romains, qui faisaient entourer leurs marchés de longues galeries et de vastes portiques.

Le moyen-âge fut réellement l'épopée de l'enseigne. Les rues ressemblèrent alors à de véritables musées. Paris de 1261 n'était pas le Paris de 1861. Le pavé, qu'a éclipsé aujourd'hui le macadam, commençait à peine à paraître. Philippe-Auguste venait le jour de l'Assomption de l'an de grâce 1190, d'inaugurer en grande pompe les quelques pieds de pavé informe qui conduisaient de son palais de la Cité à la basilique de Notre-Dame. Que de villes, hélas, Cahors en tête, semblent avoir religieusement conservé le pavé de Philippe-Auguste?

La plupart des rues n'avaient pas encore de noms. Six siècles plus tard seulement (1718), l'édilité parisienne devait s'occuper du numérotage des maisons. Soit dit en passant, on devrait bien penser un peu au numérotage des rues de l'antique cité des Cadurques. *Apparent rari!!!* Les enseignes devinrent à la fois objet de luxe et de nécessité. Les marchands en décorèrent leurs boutiques, pendant que les nobles incrustaient leurs armoiries sur la façade de leurs hôtels. Quand Louis XI inventa la *poste aux lettres*, quelle intelligence il fallut aux facteurs de l'époque pour le pénible exercice de leurs fonctions!

Entre voisins exista bientôt une lutte immodérée, une rivalité effrénée d'amour-propre. Le picier voulut eclipser le boulanger, le drapier l'armurier. Les enseignes atteignirent bientôt une hauteur démesurée.

Figurez-vous sous Charles VI, la longue et sinieuse rue de la *Grande Truanderie*, avec ses maisons à pignons aigus, ses toits anguleux se rapprochant dans les airs et rejoignant leurs sommets pointus comme de bonnes sœurs prêtes à s'embrasser?

Marchons! quel bruit de verres et de bouteilles, quelle tempête de voix, quel ouragan de clameurs! Levez un peu la tête vers cette gigantesque enseigne de tôle. Qu'y voyez-vous? *Un puits sans vin! Un puissant vin...* oh! le charmant rébus! nos pères aimaient le calembourg. Quelques pas encore, et admirez ce ravissant tableau dansant au gré du vent au-dessus de la porte du fameux cabaret de la *Pomme d'Ève*... C'est le *Paradis Terrestre*, où Adam et Ève, dans le costume primitif, se partagent la pomme fatale. Le pinceau hardi d'un *rapin* incompris, a jeté sur cette magnifique toile toutes les splendeurs de l'Orient. Découvrez-vous pieusement, nous voici au cabaret du *Puits d'Amour*; il doit son poétique nom à la lamentable légende que voici :

« Il était une fois fillette belle comme un ange; la gente Agnès Hillebick, venue à Paris du froid pays d'Allemagne. Elle habitait cette même maison de la rue de la Truanderie, à l'angle de laquelle s'adosse le puits. Un jour, son amant, le beau Léonard, de Marseille, en

» Provence, la trompa pour la brune Rosa, des rivages où fleurissent le citronier et l'orange. La pauvre Agnès se jeta de désespoir dans le puits, auprès duquel, un soir, Léonard, lui avait fait serment d'amour. Dès lors, le puits s'est appelé le Puits d'Amour.»

Mais attention ! le vent vient de s'élever. Ce chevalier, haut de six pieds et tout bardé de fer, et qui sert d'enseigne à maître Lazare, l'armurier, pourrait bien choir sur notre tête ! Voici un gigantesque gant d'acier pesant bien dix livres, et qui se balance d'une manière inquiétante au-dessus de la boutique de maître Gaspard, le gantier. Qu'entends-je ! La foule s'assemble autour d'un pauvre diable qui vient d'avoir la tête fendue par la chute de la lourde clef de bronze de maître Jonathas, le serrurier ! Le vent redouble ! Quels grincemens, quels sifflemens ! Toutes les enseignes crient et gémissent sur leurs gonds rouillés. Hâtons le pas ! Entrons au *Panier fleuri*, nous y attendrons la fin de la tourmente, en vidant une bouteille de vieux Suresnes.....

Telles étaient les enseignes au XV^e siècle ; elles compromettaient, on le voit, la sûreté des passants. Aujourd'hui réduites à de sages proportions, ou l'objet de soins plus attentifs, elles permettent de parcourir sans danger les quartiers les plus commerçants, les rues les plus populeuses où foisonne l'enseigne.

L'enseigne a tour à tour subi les influences de la politique, les caprices de la mode. Caméleon souple et docile, elle s'est toujours façonnée aux divers régimes à travers lesquels elle a passé, s'embellissant aujourd'hui des symboles égalitaires de la république, se coiffant demain du bonnet rouge, pour jeter ensuite de côté ces oripeaux proscrits, et reprendre les lys abandonnés ou les violettes refleuries.

JULES C. DU VERGER.

Paris.

20 août.

L'Empereur parti de Paris, mercredi matin, pour aller passer la fête du 15 août au camp de Châlons, est arrivé à la station du Mourmelon, vers cinq heures. Sa Majesté a été reçue à la gare par le maréchal duc de Magenta. La haie était formée par la troupe depuis la gare jusqu'au pavillon impérial.

L'Empereur était à cheval et le Prince impérial en voiture, accompagné de M^{me} de Brancion. La suite de Sa Majesté se compose de S. A. le prince Joachim Murat, du général Fleury, premier écuyer, aide de camp; des colonels comte Lepic, comte Reille, aides de camp; de M. l'inspecteur Larrey, chirurgien de l'Empereur, et des officiers d'ordonnance, capitaines Klein de Kleimbouurg, de Mauroy et de Galiffet.

Sur tout son passage, l'Empereur et le Prince impérial ont été salués de vivats non interrompus.

Le soir, Sa Majesté s'est promenade à pied sur tout le front de bandière.

Le matin, la messe a été célébrée à l'autel du camp. Une foule immense y assistait. Le canon a annoncé le commencement de l'office. A l'élévation, trois salves ont été tirées. Un *Domine salvum* a été chanté en chœur à la fin de la messe, qui a été terminée par une salve d'artillerie. Le chant du *Domine salvum*, exécuté avec un remarquable ensemble par un nombre immense de voix, a produit une profonde sensation.

L'Empereur, le Prince impérial et la maison militaire assistaient à l'office.

Les régiments étaient rangés, comme toujours, sur plusieurs profondeurs, formant carré autour de l'autel.

Il n'y a pas eu de défilé à cause de la chaleur, et par conséquent pas de discours.

Le soir, il y a eu banquet chez l'Empereur, et pour la troupe distribution de vin et augmentation de l'ordinaire.

A neuf heures, un magnifique feu d'artifice a été tiré; une retraite aux flambeaux qui l'a suivi, a eu le plus grand succès. C'était un spectacle magique.

Les visiteurs étaient très-nombreux.

Une chaleur atroce sévit au camp. Les grandes manœuvres sont suspendues. L'Empereur est toujours sur pied, allant de tentes en tentes et se faisant partout accueillir avec un enthousiasme indescriptible.

— Mgr. Chigi, nommé nonce à Paris, apportera, dit-on, une lettre autographe du Pape, remerciant l'Empereur des assurances qu'il en a reçues touchant la continuation de la protection qu'il lui a accordée jusqu'ici.

— Par décret impérial rendu le 15 de ce mois sur la proposition du ministre de l'Instruc-

tion publique et des cultes, M. Gustave Rouland, directeur du personnel et du secrétariat général a été nommé secrétaire général du ministère de l'Instruction publique et des cultes.

— La Cour des comptes prendra ses vacances du 1^{er} septembre au 31 octobre.

La chambre des vacations sera composée, cette année, de MM. le baron Rodier, président de la première chambre, président; Musnier de Pleignes, Lavollée, Montanier, Martin, Lequien, Pelletier, conseillers-maitres.

— La chaleur est épouvantable. Cette année les écoles de natation font fortune. Elles regorgent de baigneurs pendant la journée. Il y a une chose à remarquer : la comète a été précédée par quelques jours de violentes chaleurs; depuis qu'elle a disparu de notre horizon visuel, le ciel est en feu.

— Parmi les nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, faites à l'occasion du 15 août, nous remarquons dans la presse les suivantes :

Au grade de chevalier, MM. Chasles, du *Constitutionnel*; de Charolais, de la *Presse*; Escudier, du *Pays*; de Pène, de la *Revue Européenne*; Merson, de l'*Union Bretonne*; Maupoint, du *Moniteur du Caivados*. M. Paulin Limayrac, directeur politique du *Pays*, a été nommé officier de l'ordre.

Pour extrait : A. LAYTON.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — La vigne marche à souhait: la végétation est active, la chaleur ne fait pas défaut, elle est même assez vive pour rôtir la grappe, mais pas autant que certains organes de la viticulture se plaisent à le dire. Et puis, faisant la part de l'échauffement et de l'oïdium, il n'en est pas moins certain que si le temps se maintient favorable jusqu'aux vendanges, nous aurons du vin de bonne qualité. A l'entrepôt, les vins nouveaux les mieux réussis se placent facilement, toutefois sans hausse. On paie les vins du Cher et de l'Orléannais de 70 à 80 fr. la pièce, et ceux de la Basse-Bourgogne de 55 à 85 fr. les 272 litres. A Loudun, les vins valent de 45 à 55 fr. 250 lit. A Béziers, on vend les vins de montagne de 20 à 25 fr. l'hect., dito de plaine, de 13 à 20 fr. — Les alcools du Languedoc sont toujours cotés 115 fr. l'hect. Les 3/6 du Nord, que nous avons laissés à 85 fr. pour le disponible, sont presque sans affaires à 86 f.;

on tient ensuite le courant du mois de 85 à 86 fr.

Bordeaux, 19 août.

BLÉS. — C'est toujours la hausse qui domine sur les marchés des départements; les travaux des moissons en sont le principal motif.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

COMMUNE DE CAHORS
Marché aux grains. — Mercredi, 21 août.

| | Hectolitres exposés en vente. | Hectolitres vendus. | PRIX moyen de l'hectolitre. | POIDS moyen de l'hectolitre. |
|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Froment.. | 497 | 60 | 25 ^f 93 | 78 k. 240 |
| Mais..... | 32 | » | » | » |

BULLETIN FINANCIER.
BOURSE DE PARIS.

19 août 1861.

| Au comptant : | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|-----------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 40 | » | » |
| 4 1/2 pour 100..... | 97 80 | » | » |
| Banque de France..... | 2900 | » | » |

20 août.

| Au comptant : | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|-----------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 45 | » 05 | » |
| 4 1/2 pour 100..... | 97 80 | » | » |
| Banque de France | 2890 | » | » 10 |

21 août.

| Au comptant : | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|-----------------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | 68 45 | » | » |
| 4 1/2 pour cent | 98 | » 20 | » |
| Banque de France..... | 2900 | » 10 | » |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 21 août 1861.

Naissances.

- 18 août. Brugidou (Raymond-Prosper),
- 20 — Couderc Pétronille.
- 20 — Couderc (Louis).
- 20 — Pissavit (Jean).
- 20 — Boudou (Raymond-Henry).
- 21 — Quenieur (Victoire).

Mariages.

- 18 — Geniés (Pierre) et Boy (Jeanne).
- 18 — Grèzes (Paul) et Marmiesse (Jeanne).

Décès.

- 20 — Pradal (Auguste).
- 20 — Campagne (Jeanne).
- 21 — Nouyrit (Jean-Baptiste-Marie-Dieudonné).

DANS UN CHEF-LIEU DE DÉPARTEMENT
IMPRIMERIE à vendre sur la base d'un bénéfice de 15 pour % s'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Bureaux : Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS.
PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS.
PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par M. EUGÈNE FORCADE.

(Extrait du programme.)

« LE TEMPS sera ce que doit être un journal sous le régime du suffrage universel. Il ne relèvera d'aucun parti, d'aucune secte, d'aucune coterie. Son programme, c'est le large programme de l'esprit moderne : la liberté. Ce mot dit tout à la condition d'être bien compris, et nous espérons montrer que nous l'avons compris. »

MM. les abonnés nouveaux recevront en prime tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication :

LA FEMME EN BLANC

Ce roman, de WILKIE COLLINS, traduit par M. E. FORGUES, a obtenu en Angleterre, un succès immense qu'il voit en ce moment se renouveler en France.

LE TEMPS a acquis en outre la faculté de donner en prime à ses abonnés, aux prix très réduits de 1 fr. 50 c. le volume, expédié franc de port, tous les volumes des deux Collections suivantes, édités par Hachette et Lahure :

- 1° La Collection des principaux Classiques français;
- 2° La Traduction des meilleurs Romans étrangers.

BRASSERIE CENTRALE
MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois.

CHANGEMENT DE DOMICILE
AU PAUVRE DIABLE
MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Vouant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

A LOUER

Un joli JARDIN avec maison d'agrément, cuisine, terrasse, citerne, pompe, Cave; très-bien planté, murs tapissés de vignes; potiers en espaliers, situé enclou S^{te} Claire, à Cahors. S'adresser à M. Bourdou, professeur au Lycée.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENS
CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats

d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites. Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTON.